

Ministère de la Communauté française

Administration générale de  
l'Enseignement et de la Recherche  
scientifique.

-----  
Direction générale de l'Enseignement  
non obligatoire et de la Recherche  
scientifique.

-----  
Service de l'enseignement  
de promotion sociale.

1010 Bruxelles , le 14 Avr 2000  
Boulevard Pachéco, 19, Bte 0  
02 / 210.58.52

Monsieur Jacques LEFERE  
Administrateur délégué  
CPEONS

rue des Minimes 87-89  
1000 BRUXELLES

Ref.: YD / Dossier pédagogique 2893

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1

----- Unité de formation : RECYCLAGE POUR LE PERSONNEL AIDE SOIGNANT HOSPITALIER:  
ACTUALISATION EN MANUTENTION, HYGIENE ET COMMUNICATION  
(CONVENTION)  
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE  
TRANSITION  
Code Référence : 821023U21X1  
Domaine : 803 Services aux personnes-SE:services paramédicaux

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier  
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

La Directrice générale adjointe,



Claudine Louis





**RECYCLAGE POUR LE PERSONNEL AIDE SOIGNANT HOSPITALIER :  
ACTUALISATION EN MANUTENTION, HYGIENE ET COMMUNICATION.  
CONVENTION.**

**Enseignement secondaire supérieur de transition.**

**Finalités de l'unité de formation :**

**1.1. Finalités générales**

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit :

- Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**1.2. Finalités particulières**

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant d'actualiser sa formation de base dans les domaines suivants :

- manutention des personnes à mobilité réduite et le port de charges
- communication avec le patient, la famille et/ou l'équipe
- hygiène personnelle et hospitalière.

Elle doit permettre de conforter et d'améliorer l'approche globale de la personne hospitalisée dans une optique d'amélioration de la qualité du séjour du patient à l'hôpital.

**RECYCLAGE POUR LE PERSONNEL AIDE SOIGNANT HOSPITALIER :  
ACTUALISATION EN MANUTENTION, HYGIENE ET COMMUNICATION.  
CONVENTION.**

**Enseignement secondaire supérieur de transition.**

**Capacités préalables requises de l'unité de formation :**

**2.1. Capacités**

L'étudiant sera capable de :

- Comprendre un texte écrit (environ 30 lignes) dans un langage usuel, par exemple en réalisant une synthèse ou en répondant à des questions sur le fond ;
- Rédiger un commentaire à partir d'un texte ou d'un bref exposé sur un sujet d'intérêt général .

**2.2. Titres pouvant en tenir lieu**

Certificat d'enseignement secondaire inférieur

Attestation de réussite d'une troisième année de l'enseignement secondaire professionnel

Attestation de réussite d'une quatrième année de l'enseignement secondaire professionnel

**RECYCLAGE POUR LE PERSONNEL AIDE SOIGNANT HOSPITALIER :  
ACTUALISATION EN MANUTENTION, HYGIENE ET COMMUNICATION.  
CONVENTION.**

**Enseignement secondaire supérieur de transition.**

**Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le  
regroupement :**

**Recommandation**

Aucune recommandation particulière.

**RECYCLAGE POUR LE PERSONNEL AIDE SOIGNANT HOSPITALIER :  
ACTUALISATION EN MANUTENTION, HYGIENE ET COMMUNICATION.  
CONVENTION.**

**Enseignement secondaire supérieur de transition.**

**Programme de l'unité de formation**

**MANUTENTION :**

**L'étudiant sera capable :**

- d'énoncer les principes fondamentaux qui régissent la manutention des personnes à mobilité réduite et du port de charges ;
- d'illustrer, sur base de situations vécues personnellement ou professionnellement, ces principes ;
- d'aborder des techniques de base en les situant dans le cadre théorique de référence et en les expérimentant dans un contexte personnel ou professionnel.

**COMMUNICATION :**

**L'étudiant sera capable :**

- de reformuler, auprès des personnes qui font appel à ses services, l'essentiel d'un message oral ou écrit ;
- d'énoncer les modes et types de communication ;
- de différencier, dans un message écrit ou oral, les faits relatés des sentiments exprimés, les faits de leur interprétation ; ce qui relève de l'injonction de ce qui est simplement énonciatif ;
- de déterminer les modes de communication qui correspondent le mieux à ses caractéristiques personnelles et lui permettent d'entrer le plus aisément en communication ; d'exprimer et d'argumenter clairement son point de vue ;
- de transmettre une information de manière objective tant aux membres de l'équipe (communication horizontale) qu'à sa hiérarchie (communication verticale) ;
- d'écouter les autres dans l'expression de leur point de vue ;
- de relativiser, de nuancer ses positions à partir d'échanges, de débats ;
- de mener des réflexions en écartant les stéréotypes et préjugés qui empêchent le questionnement.

**HYGIENE :**

**L'étudiant sera capable :**

- d'identifier les problématiques spécifiques prédominantes en matière d'hygiène hospitalière et plus particulièrement au niveau de l'hygiène de base;
- de répertorier les actions préventives en matière d'hygiène qui peuvent être menées dans le cadre de sa fonction et en collaboration avec les membres de l'équipe ;
- de poser les actes qui permettent le maintien et la promotion de l'hygiène du patient hospitalisé dans le respect de son autonomie et de son bien-être.

**RECYCLAGE POUR LE PERSONNEL AIDE SOIGNANT HOSPITALIER :  
ACTUALISATION EN MANUTENTION, HYGIENE ET COMMUNICATION.  
CONVENTION.**

**Enseignement secondaire supérieur de transition.**

**Capacités terminales de l'unité de formation**

**MANUTENTION :**

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra être capable :

- d'effectuer correctement les différentes manipulations de base ;
- de solutionner adéquatement des cas particuliers rencontrés dans son milieu de travail ;
- d'apporter une justification théorique aux techniques de manutention utilisées .

**COMMUNICATION :**

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra être capable :

- de situer sa manière d'entrer en communication en tenant compte de ses lacunes et de ses ressources ;
- de formuler et argumenter son point de vue quant à sa compréhension du message écrit ou oral reçu ;
- d'écouter et reformuler le point de vue d'autres personnes .

**HYGIENE :**

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra être capable :

- de poser des gestes techniques adéquats qui promotionnent l'hygiène du patient hospitalisé.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des compétences suivantes :

- Lucidité par rapport à ses capacités et à ses limites personnelles,
- Souplesse et tolérance dans le travail de groupe,
- Ouverture d'esprit dans l'abord de questions en rapport avec les domaines de la manutention, de la communication et de l'hygiène hospitalière.

**RECYCLAGE POUR LE PERSONNEL AIDE SOIGNANT HOSPITALIER :  
ACTUALISATION EN MANUTENTION, HYGIENE ET COMMUNICATION.  
CONVENTION.**

**Enseignement secondaire supérieur de transition.**

**Profil du chargé de cours de l'unité de formation**

Le chargé de cours sera en enseignant ou un expert.

L'expert aura une expérience professionnelle de 3 années minimum dans le domaine des soins infirmiers en structure hospitalière et/ou de la manutention et/ou des pratiques relationnelles.